



## Conseil d'Administration du 12 Mai 2014 Procès-verbal de séance AUBENAS - PRIVAS

**Présents** - M-Claude Bannier- Evelyne Blachier- Dominique Blanc -M-Hélène Dubois- Pierre Lacroix- Martine Lieberman- Robert Malosse- J-Claude Masson- A-Marie Nogaret- Ollier Noëlle- Gilles Rousset - Alain Tarbouriech- Joël Vernol

**Excusés** : Michel Deydier - Roche Françoise -  
La séance est ouverte à 20h15.

### **Point 1 : Approbation du PV du conseil d'administration en date du 19/02/2014**

Le compte- rendu proposé aux administrateurs est adopté à l'unanimité des membres.

### **Point 2 : bilan financier :**

Anne -Marie Nogaret nous précise que nous sommes 317 adhérents.

A ce jour, on a 33 544 € de charges et 32 124 € de recettes, d'où un différentiel de 1 420 €, cette situation est intermédiaire : les postes séjours, secrétariat et matériel étant en cours de réalisation et nous sommes dans l'attente des subventions municipales. Le budget correspond au prévisionnel sauf pour la Rando Châtaigne.

Il est rappelé que le budget prévisionnel comportait l'emploi de 2 500 € de fonds propres (excédent des années précédentes)

### **Point 3 : Cotisation 2013/2014 :**

Au cours de l'AG de la FFRP, il a été question d'une augmentation de 2%, ce qui porterait la cotisation FFRP à 22€. On attend le résultat des votes de l'AG. La cotisation du Club restera à 13€, donc la cotisation devrait passer à 35 € (22€ pour la FFRP + 13 € pour le club)

La fiche d'adhésion sera modifiée en temps voulu pour rectifier ce changement de tarif, le reste de la fiche donnant entière satisfaction (présentation et explication sur les différentes formules).

**Mise au point sur « la randocarte –découverte » à 12 € :**

Cette carte permet de randonner pendant 1 mois à partir d'une date précise :

Exemple : Monsieur X fait un essai le mardi 13 mai 2014, cela lui plait et veut continuer à découvrir le club à partir du 3 juin. L'animateur doit fournir les renseignements et documents à A-M Nogaret qui fera le nécessaire auprès de la FFRP pour obtenir la carte. Si le dossier est complet, Monsieur X pourra randonner 1 mois à partir de la date fixée, soit le 3 juin.

**Adhésion en cours d'année :**

L'adhésion au prorata du temps restant n'est pas possible.

La FFRP réclame sa cotisation quelle que soit la date d'adhésion (même à 2 mois du 1<sup>er</sup> septembre)

#### **Point 4 : Décision au sujet de l'ordinateur du club(en réparation)**

Les membres du CA décident de récupérer l'ordinateur à l'entreprise de Muriel Naud, et de demander à un technicien de détecter la panne. Suivant l'importance du devis, les membres décideront par mail soit de le faire réparer soit d'en acheter un neuf.

#### **Point 5 : Commission animations : le point sur les projets 2014 + bilan de la Rando Féminine :**

La présidente lit les informations laissées par Michel Deydier.

- Repas fin de saison : le 28 et 29 juin au « Site de l'Areilladou » les locaux sont retenus avec la possibilité de couchage le samedi pour ceux qui le souhaitent. La rando du dimanche reste à définir, repas de dimanche midi type auberge espagnole comme les années précédentes.
- Journée des animateurs : le 20 septembre à Ailhon. La salle est retenue, les devis des traiteurs vont arriver.
- Repas Aubenas-Privas : le 10 juin, voir sur le calendrier du mardi
- A.G. : le 22 novembre dans la salle Lienhart à Aubenas. La convention est arrivée (300 €). Une animation est envisagée, la commission va se réunir pour en parler.
- La galette : le 11 janvier à Aubenas, salle quartier du Pont. La convention doit arriver.
- Rando féminine :

Elle s'est très bien déroulée : météo, randonneuses, ravitaillement ; tout était au rendez-vous. Il est dommage que certaines personnes aient resquillé pour avoir plusieurs T-Shirts, privant les dernières.

Afin d'éviter ces abus, le Club va être contraint d'envisager une organisation différente : trouver un système de ticket, pour échanger le ticket contre le cadeau.

Vérifier que chacun ait un cadeau et un seul va demander peut-être « une inscription » (payante ?) donc une complication dans la préparation.

L'affiche de la Rando Féminine demande à être améliorée : certaines personnes demandent à être renseignées sur le lieu de la randonnée. C'est vrai qu'il devrait apparaître sur l'affiche. Il faut ajouter une phrase pour indiquer qu'un co-voiturage est possible au départ de Privas, à la maison des sports.

- Salon des sports à Aubenas le 13 septembre 2014 de 13h30 à 19 h, salle Lienhart.
- Forum des sports à Privas le 6 septembre.

#### **Point 6 : Rando Châtaigne 2014 :**

Evelyne Blachier, coordinatrice, déclare que cela se passe bien, la prochaine réunion a lieu le 26 mai à Privas.

Jean-Claude Masson a besoin de rubans (on ne retrouve plus les anciens). Eovi a répondu favorablement pour la fourniture du pain et les nouveaux maires de Privas et de Veyras ont été

contactés et rencontrés.

### **Point 7 : Dossier APATPH et Rando Santé :**

- Evelyne Blachier et Edith Roure ont rencontré la responsable à la résidence de l'association à Privas et ont demandé conseil à M. Debard du Comité pour voir comment proposer une adhésion « accueil ».

Ce jeudi 15 mai, 2 résidents vont participer à la sortie, en présence de leur hôte (la responsable) et Evelyne et Edith seront présentes aussi.

- La CARSAT s'engage dans un programme intitulé « D-Marche » étalé sur plusieurs sessions et réunions, voulant démontrer les bienfaits de la randonnée sur la santé.

Marie-Hélène, sollicitée dans le cadre d'un partenariat avec la CARSAT, demandera à des animateurs de proposer une rando le 26 juin, de 2, 3 heures à partir de Vals les Bains.

- Le Comité Départemental Ardèche va proposer une formation « Rando-Santé ». Il faut être titulaire du SA1. Les personnes intéressées par cette formation doivent se faire connaître.

Si, par la suite, le Club décide de créer une section « Rando-Santé » les personnes ayant des problèmes de santé pourront adhérer et participer à ce type de Rando si un certificat médical restrictif le leur permet.

### **Point 8 : Commission Formation :**

8 personnes ont participé à la journée formation « lecture de cartes et orientation » animée par D. Delaunay le 17 mars à Coux.

Cette année, les 3 modules de base et 6 SA1 ont réussi leur formation.

Dominique Blanc signale un petit problème de fonctionnement, elle précise qu'elle a des difficultés à faire l'état exact des personnes ayant effectuées un stage. Il faut que toute personne s'inscrivant à un stage de formation, sous couvert du club, le signale à Dominique, responsable de la Commission Formation.

Précision sur le serre-file : puisqu' il doit connaître le trajet et pouvoir remplacer l'animateur en cas de besoin, le serre-file a un rôle intéressant dont il faut tirer parti: en faisant intervenir les nouveaux titulaires du SA1 en tant que serre-file, les Brevetés leur permettront de mettre en pratique le plus vite possible leurs connaissances.

### **Point 9 : Divers :**

Horizon 2015- Renouvellement du bureau :

**La présidente confirme qu'elle n'assumera pas la fonction de présidente l'an prochain.**

**5 membres sont renouvelables 3 membres sur les 5 ne souhaitent pas renouveler leur mandat.**

**Pour l'avenir du club, il faut penser dès maintenant à leur remplacement. Un appel doit être fait aux adhérents.**

**La relève doit être assurée, le club a besoin de candidats !**

La présidente propose de faire une enquête pour demander aux adhérents ce qu'ils attendent vraiment du club. Les membres du CA doutent de l'efficacité de cette enquête, il sera difficile, pour des non-professionnels, d'analyser les réponses.

La présidente demande aux membres de réfléchir sur toutes les actions engagées par le club. Ils doivent se poser les questions : le club ne se disperse-t-il pas trop en voulant proposer « rando-santé », « accueil de résidents de l'APATPH », « marche nordique » ?

Ces actions sont menées par des volontaires et la ligne de la Fédération va dans le sens où il faut ouvrir les Clubs à un large public et à des pratiques connexes.

Cela pourrait demander de plus en plus d'investissement, et créer des lourdeurs dans le fonctionnement.

Actuellement les statuts du club sont respectés :

« Cette association a pour but général le développement de la randonnée pédestre tant pour sa pratique sportive que pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement, le tourisme, les loisirs. »

La présidente demande également aux membres du CA de réfléchir sur le fait que 2 séjours aient été annulés cette année par manque de participants.

Certains pensent que ce sont les dates qui sont trop rapprochées entre les différents séjours, d'autres pensent que plusieurs programmes assez sportifs « montagne » étaient proposés en juillet, ce qui est pourtant le meilleur mois pour cela, d'autres pensent que le mois de juillet est réservé plutôt aux vacances en famille en dehors du club.

**Date du prochain CA : mercredi 10 septembre 2014 à 20h à Privas.**

Aucune autre question n'étant à débattre, la Présidente remercie les participants et clôt ce conseil à 23h30.

La Présidente,  
M-H. Dubois

La secrétaire,  
M. Lieberman